



MÉMOIRES DES ABOLITIONS DE L'ESCLAVAGE

Pôle mémoriel national
du Grand Est

Alsace – Lorraine – Champagne - Bourgogne – Franche Comté – Suisse

Commémoration du 150^{ème} anniversaire de la mort d'Alphonse de Lamartine (1790-1869)

En cette année 2019, la France commémore, sous le haut patronage de Monsieur le Chef de l'Etat, le 150^{ème} anniversaire de la mort d'Alphonse de Lamartine (1790-1869), poète, romancier, dramaturge mais aussi académicien et homme politique engagé.

Alphonse de Lamartine, député et président du Conseil général de la Saône-et-Loire, fut membre fondateur de la Société Française pour l'Abolition de l'Esclavage.

Ministre des Affaires Etrangères et chef du Gouvernement Provisoire de la II^{ème} République Française, c'est lui qui le 25 février 1848 proclama de la République et imposa le drapeau tricolore.

C'est encore à lui que nous devons le suffrage universel, la liberté de réunion et de la presse.

C'est aussi à Lamartine qui co-signa le décret de l'abolition de l'esclavage le 27 avril 1848 que les 250.000 esclaves des colonies françaises et leurs descendants actuels doivent leur Liberté.

A cette occasion le réseau « Mémoires des abolitions de l'Esclavage – Pôle mémoriel national de l'Est de la France » qui fédère l'ensemble des sites et lieux dédiés à l'histoire et à la mémoire des abolitions de l'esclavage, organisera en lien avec les communes de Mâcon où il est né, de Milly-Lamartine où il a vécu enfant et de Saint-Point où il a résidé et où se trouve sa tombe et son château, un cycle de manifestations qui se dérouleront de février à juin 2019 : expositions, conférences, animations en milieu scolaire, cérémonies, accueils de personnalités et visites des sites lamartiniens.

Les temps forts en seront les 28 février à Saint-Point où reposent ses restes pour la date du 150^e anniversaire de sa disparition et le 27 avril, date de l'anniversaire de la signature du décret octroyant la liberté générale aux esclaves des colonies françaises, à Milly-Lamartine lieu de la demeure familiale et conservée en l'état.

Ces commémorations mobiliseront la population et les élus locaux et régionaux, les établissements scolaires, des délégations des départements d'Outremer, les acteurs mémoriels du Grand-Est ainsi

que de nombreux médias et personnalités locales, régionales et nationales.

Les commémorations du 150ème anniversaire de la mort d'Alphonse de Lamartine sont organisées avec les soutiens de :



Contacts:

Madame Jocelyne BACQ :

Maire de Saint-Point – Mairie de Saint-PointT – 71520 SAINT-POINT – Tel: 06.89.67.07.03 – Mail: jocebacq@gmail.com

Monsieur Philippe PICHOT :

Projet « Mémoire des abolitions de l'esclavage - Pôle mémoriel national de l'Est de la France ». 22, rue Pierre Dechanet – 25300 PONTARLIER - Tel: 06.88.82.40.45 - Mail: ppichot25@gmail.com

Site: www.abolitions.org